

Pr Montastruc : « La peur des adjuvants n'est pas justifiée »

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARTINE PEREZ

« Pour un peu plus de 300 000 personnes vaccinées, nous avons recensé, au total, 15 réactions allergiques de faible gravité »

LE PROFESSEUR Jean-Louis Montastruc, chef du service de pharmacologie du CHU de Toulouse, a été chargé par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) de surveiller à l'échelle nationale les effets indésirables du vaccin. Il a accepté de répondre aux questions du *Figaro*.

LE FIGARO. – Comment sont surveillées les réactions au vaccin contre la grippe H1N1 ?
Jean-Louis MONTASTRUC. – Ce vaccin fait l'objet d'une double surveillance. D'abord, les médecins doivent signaler tous les effets secondaires indésirables graves, notamment les hospitalisations. De même pour les effets inconnus qui seraient liés à l'injection. Il existe 31 centres régionaux de pharmacovigilance qui recensent ces effets secondaires que notre équipe à Toulouse est désormais chargée de centraliser. Par ailleurs, pour la première fois, il est possible pour les médecins, et

même pour les patients, de faire les déclarations d'effets indésirables directement sur le site Internet de l'Afssaps. Enfin, nous avons lancé plusieurs enquêtes de pharmacologie-épidémiologie, notamment une en collaboration avec plusieurs services de neurologie et de réanimation pour évaluer le risque éventuel de syndrome de Guillain-Barré associé au vaccin. Pour l'instant, nous n'avons aucune certitude sur l'existence d'un lien entre ce syndrome et le vaccin. Dans l'hypothèse où il existerait, le risque serait de un cas par million de personnes vaccinées...

Quels sont les premiers résultats de cette surveillance ?
Pour un peu plus de 300 000 personnes vaccinées, nous avons recensé, au total, 15 réactions allergiques de faible gravité. Plus un patient atteint d'un œdème de Quincke, qui a dû être hospitalisé, et un autre souffrant d'un bronchospasme (réaction de type asthmatiforme). Il y a eu aussi deux cas de troubles neurologiques (avec

perturbation de la sensibilité) sans que le lien avec le vaccin soit confirmé. Les seules contre-indications sont l'allergie à l'œuf, puisque le vaccin est fabriqué avec du virus cultivé sur œufs embryonnés.

Est-ce que les effets secondaires sont différents de ceux du vaccin saisonnier ?

Les réactions sont les mêmes que celles observées avec le vaccin saisonnier, avec des douleurs et rougeurs au niveau du site d'injection. La douleur dure seulement un peu plus longtemps qu'avec le vaccin saisonnier. Mais les vaccins sont parmi les médicaments qui ont le meilleur rapport bénéfice/risque. Actuellement, le vaccin anti-H1N1 protège contre une complication de la grippe rare et grave qui est le syndrome de détresse respiratoire aigu. Les réanimateurs disent aujourd'hui leur inquiétude devant l'augmentation du nombre de jeunes enfants qui en sont atteints.

Beaucoup de personnes s'inquiètent du risque des adjuvants...

Les vaccins contre le H1N1 sur le marché sont tous plus ou moins équivalents, en terme d'efficacité et d'effets secondaires. La peur des adjuvants n'est pas justifiée. Il n'y a jamais eu plus d'alerte avec les vaccins avec adjuvant par rapport à ceux n'en contenant pas. ■

